Cfdt: framatome



Un reste à charge important sur vos dépenses de santé ?

Le fonds social FRAMATOME peut vous aider !

POURQUOI ?

Favoriser l'accès aux soins pour les collaborateurs en prenant en charge des frais de soins de santé qui ne seraient pas remboursés par la sécurité sociale ou les régimes complémentaires de frais de santé. **Ces aides sont attribuées sous conditions de ressources.**

POUR QUI ?

- Les salariés **FRAMATOME** présents aux effectifs adhérents au régime de prévoyance complémentaire santé FRAMATOME (*Framatome, Intercontrole, Olys Engineering, Corys, Framatome ARC, Framatome FIT, Vanatome*).
- Leurs ayants-droit inscrits au même régime.

POUR QUEL SOINS ?

Dépenses liées à des soins de santé au sens de la Sécurité sociale :

- Optique,
- Dentaire,
- Appareillage,
- Psychomotricité...

Les aides accordées dans ce cadre revêtent un caractère exceptionnel et doivent répondre à des besoins spécifiques et ponctuels, sous conditions et après étude du dossier par la Commission Paritaire Fonds social. Ces dossiers sont présentés de manière confidentielle.

COMMENT ?

Le dossier de demande d'aide est disponible :

- Auprès du service de santé au travail ou de l'assistante sociale du site

ou

- Sur demande formulée à : **fondsocial.framatome@s2hgroup.com**

Vous pouvez adresser vos demandes d'aide financière :

- par e-mail (à **privilégier**)

fondsocial.framatome@s2hgroup.com

Ou

Par courrier
SIACI SAINT HONORE
Fonds social FRAMATOME –
39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris